

Le couronnement d'Anne de Bretagne à Saint Denis, le 8 Février 1492.

A peine « mariée » au château de Langeais, le 6 décembre 1491, alors qu'on ignore encore si ce mariage est valide au regard des lois de l'église, et de quelle manière le pape va conclure le procès en nullité intenté par Maximilien, la cour de France, organise le couronnement de la duchesse de Bretagne à la basilique de Saint-Denis.

Les reines de France sont rarement couronnées. Peu d'épouses de rois régnants ont été honorées d'une telle procédure, éminemment politique dans le cas présent. La première épouse royale couronnée fut - croit-on -, l'impératrice Hermengarde, femme de Louis le Pieux, au neuvième siècle.

Pourquoi cette précipitation de la France, alors qu'on sait qu'Anne de Bretagne est déjà mariée, et que la prudence commande impérativement d'attendre la décision du pape, pour savoir si son mariage avec Charles VIII est valide, ou ne l'est pas ? L'explication de *Roger Grand, spécialiste en droit canonique - encore un breton professeur à la Sorbonne* -, est sûrement la bonne : rendre la situation irrémédiable : il importe d'aller vite en besogne, et de rendre tout retour en arrière impossible. Le « mariage » de Langeais a permis de s'emparer de la Bretagne, de l'annexer, et de mettre fin à la guerre. Pour les Français, attendre la décision du pape, rend l'opération incertaine. Ce serait prendre le risque de permettre à Maximilien de mettre en forme son action en cour de Rome, et d'obtenir l'appui de toute l'Europe pour renverser la situation. On s'attendait, après le faux traité de Rennes du 15 novembre, qui donnait à la duchesse les moyens de quitter la Bretagne en toute sécurité, à la voir rejoindre son mari Maximilien en Allemagne. Le mariage, célébré à Langeais très peu de temps après ce faux traité, crée une situation inextricable, le couronnement va la rendre irrémédiable.

Anne reste en Touraine jusqu'en février (Labande, page 149, La Borderie, tome 4, pages 582, 585). Mariée et dépuclée en décembre 1491, enceinte depuis le mois de janvier 1492, et couronnée reine de France en février, la situation peut-elle être renversée ? Seule la duchesse de Bourbon, sœur du roi, est capable de concevoir un plan d'un tel machiavélisme, qui va « piéger » le pape lui-même, et l'empêcher de rendre justice à Maximilien.

Le couronnement a lieu dans la cathédrale de Saint Denis, le 8 février 1492, deux mois après la cérémonie de Langeais. Si le pape brise cette union, et qu'on valide celle de Maximilien, célébrée à Rennes l'année précédente, le 19 décembre 1490, pourra-t-on « découronner » la reine, et la renvoyer à son vrai mari ? Aux yeux des cours d'Europe elle fait figure de victime et de prisonnière.

A Saint-Denis, dans la cathédrale et dans la ville, la foule est considérable, le déploiement de faste inouï. Tout ce que la France et la Bretagne comptent d'important est là : la famille royale, les princes, les ducs, les grands, les principaux du Duché, les cardinaux, les archevêques, les évêques, tous revêtus de leurs vêtements d'or et de pierreries, portant mitres sur la tête pour les uns, robes précieuses garnies d'ornements de toutes sortes pour les autres, ainsi que les abbés et les corps constitués. Saint-Gelais, cité par La Borderie, écrit : « *La reine était belle et de si bonne grâce, que l'on prenait plaisir à la regarder* ». Le duc Louis d'Orléans est chargé de lui maintenir la couronne sur la tête. On a quelque peine à la lui poser sur le crâne, dit-on, car elle est trop grande, et trop lourde. Le cardinal-archevêque de Bordeaux, le sieur d' Epinay, est associé à cette tâche symbolique, ce qui n'est sûrement pas agréable pour la duchesse, ce prélat étant un transfuge breton. On lui met le sceptre dans la main droite, la main de justice dans la main gauche.

Le lendemain, accompagnée par un cortège impressionnant, de personnages importants, la duchesse-reine fait son entrée solennelle à Paris par la porte de Saint-Denis. On n'a pas lésiné pas sur la dépense. Dans les carrefours ont été dressés des « escharffaults et pavillons ». Dans l'un d'eux, écrit Saint-Gelais, des personnages nommés « Franc

vouloir », un autre « Sûre alliance », un autre « Guerre », un autre « Paix ». Dans un combat allégorique, « Paix » tue « Guerre », dans l'allégresse générale.

Comme à Rennes, la paix est accueillie en France avec un grand soulagement. Mais la reine, comment la perçoit-on ? Comme jadis Isabeau de Bavière, plus tard Marie-Antoinette, elle est une étrangère ; l'opinion a été conditionnée pour faire accroire que les Bretons sont les agresseurs, et que ce sont eux les responsables de cette guerre cruelle, qui a coûté tant de sacrifices au pays. Nulle part il n'est dit que c'est la France qui a détruit la Bretagne pendant quatre années et demie : aux yeux de tous, c'est la Bretagne qui a fait la guerre à la France ; cette mise en scène donne au bas peuple la conviction que les deux souverains se sont unis contre leur volonté, et que la nouvelle Reine est et reste l'ennemie. Il faudra de longues années pour qu'on découvre ses qualités.

Désormais reine de France putative - en attendant que le pape décide qui est son véritable mari - Anne fait son entrée dans la cathédrale de Paris, dans laquelle on la transporte, « *sur une litière portée par deux hacquenées, couvertes de velours cramoisi, semées de lettres d'or, un C (= Charles), et un A (= Anne) entrelacés* ». Le tout « au son des trompettes, clairons et autres instruments faisant grand bruit ». En quelque sorte, Hollywood et Bollywood réunis : du cinémascope avant l'heure ! Une guerre meurtrière camouflée en une opération de paix. La propagande du pays envahisseur fait merveille. Les Bretons présents à la cérémonie, eux, connaissent la vérité. Pour mieux convaincre que cette « union » avec la France est bonne, tandis que les ruines fument encore en Bretagne, un personnage nommé Justice - ironie ? - récite les vers suivants :

« Réjouis toi, bon peuple, soir et matin,

Car il est temps que tu t'y détermi

En rendant grâce à Dieu et à ses saints,

De voir le lys accompagné d'Hermines »

Quelle justice ? C'est ce que redoutaient les Bretons depuis des siècles. Après quatre années et demie d'une guerre impitoyable, on ne sait pas encore que ces fêtes préludent à l'instauration en Bretagne d'un régime d'annexion pure et simple, et d'écrasement des institutions bretonnes. (B.N. Imp. Rés. L. K. 2505, cité par La Borderie, page 585).

Les historiens français continuent à penser, encore aujourd'hui, que ce mariage et ce couronnement sont un honneur pour la duchesse. (Yvonne Labande-Mailfert, page 149 ; Philippe Contamine). Les Bretons, n'ont cessé de penser que c'est une tâche sur leur blason. Autrefois, à Rome, les généraux vainqueurs traversaient la ville en triomphe, traînant derrière eux, les mains attachées, les vaincus humiliés. Au 15ème siècle, les mœurs ont changé. Anne aurait pu être menottée et traînée dans les rues de Paris. La foule l'aurait conspuée, car elle est la souveraine d'un pays étranger et ennemi, et elle sera perçue comme telle pendant des années. Après la destruction de son pays, on a jugé habile de lui faire épouser Charles VIII, l'auteur de la ruine de la Bretagne, et de lui poser une couronne sur la tête. On ne sait dans quel état d'esprit cette femme si glorieuse et si fière de sa dynastie l'a reçue. Il aurait fallu davantage pour apaiser les blessures ouvertes par la destruction totale de son pays. L'humiliation de tout un peuple ne peut être guérie par une cérémonie, même à grand spectacle. A ce stade, la jeune princesse, qui a été dépouillée de son titre par son contrat de mariage, ne sait probablement pas encore qu'elle n'aura plus aucun pouvoir dans son pays, au moins tant que ce mari imposé vivra.

C'est la deuxième fois qu'elle est couronnée. La couronne ducal avait été posée sur sa tête par l'évêque de Rennes, trois ans auparavant, le 10 février 1489. Les chroniqueurs, pendant les années qui ont suivi, ont souligné qu'Anne est restée toute sa vie une duchesse de Bretagne, et que tout dans son comportement a prouvé qu'elle se considérait telle bien plus qu'une reine de France. Pitre-Chevalier, historien breton, met en doute qu'elle ait éprouvé le moindre plaisir à cette mise en scène de

la cathédrale de Saint Denis. A peine remise d'un mariage qui lui fut imposé par une guerre destructrice, après avoir voyagé, écrit-il, « *sans appareil et sans bruit, comme il convenait à une victime allant consommer son sacrifice, elle s'y rendit sans plaisir ; elle accepta la couronne en détournant la tête* ». Les chroniqueurs français ont-ils rêvé ? Ce serait excusable. Labande-Mailfert n'hésite pas à écrire : « *En l'abbatiale de Saint-Denis, la petite duchesse bretonne eut le grand et rarissime honneur pour une reine de France d'être sacrée* » (page 149). Philippe Contamine, professeur honoraire à la Sorbonne, a exprimé devant moi la même opinion : « *Elle fut bien contente de devenir reine de France* » ! Sa surprise fut grande de m'entendre dire que ce mariage était une tache ineffaçable de notre histoire, et de lui expliquer les raisons de notre honte.

Ainsi, revus et corrigés par la propagande française, furent escamotées, du moins pour les témoins de la scène, les horreurs perpétrées en Bretagne, tandis que les conditions humiliantes imposées par la France, étaient célébrées comme une paix supposée bienfaisante, par « Franc vouloir » et « Sûre alliance ». Il n'y eut pas de « franc vouloir » de la part de la Bretagne, mais au contraire assujettissement humiliant du vaincu par le vainqueur. Pas davantage une « sûre alliance », car c'est une annexion arrachée par la force qui va être imposée par le roi Charles VIII, là où il n'y eut qu'agressions et destructions.

Il est difficile de croire que la jeune duchesse fut trompée par ces déploiements politiques. Intelligente, expérimentée, à force d'avoir vécu l'hypocrisie dans sa propre cour, les mensonges, les trahisons, on peut imaginer qu'elle a compris, au moins assez rapidement, qu'elle n'est qu'une prisonnière de la France, et une machine à fabriquer des enfants. A quinze ans, elle a acquis une expérience considérable, et ne conserve plus d'illusions sur la réalité des choses. Contrairement à ce qu'écrit Yvonne Labande-Mailfert, on peut douter qu'Anne de Bretagne, vivant dans l'angoisse de la décision du pape de savoir si elle est la femme de Charles VIII ou sa concubine, ait été particulièrement heureuse ce jour là. Même comblée de cadeaux, elle va vivre à Amboise et dans les résidences royales comme une captive dans une cage dorée.

Bibliographie sommaire.

Chombard de Lauwe, pages 320 et suivantes, Paris 1980, Tallandier.

Contamine Philippe, lire la biographie de cet historien éminent sur la toile. Il a consacré de nombreuses publications à la Bretagne.

Demouy Patrick, Le sacre de la reine de France dans le pontifical de l'Église de Reims (BM Reims, ms. 343), Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France Année 2015 2013 pages 284-297

Dupuy Antoine, Paris 1880, Tome II, page 236, Hachette.

Gabory Emile, Anne de Bretagne, Paris, 1940, page 91.

Godefroy, Histoire de Charles VIII, pièces page 625.

Grand Roger, Autour du contrat de mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. Paris Sirey, 1950.

Labande-Mailfert Yvonne, Charles VIII, Paris 1986, page 149.

La Borderie, tome 4, page 584, 585.

Lobineau, page

Mélenec Louis, Du négationnisme et de la falsification de l'histoire bretonne, article publié sur la toile en 2010, et nombreuses études sur la manière dont on écrit l'histoire, et comment elle est falsifiée.

Morice, tome II, page 214.

Saint-Gelais Jean de, in recueil de Godefroy, Histoire de Charles VIII, page 96.

Nota bene. Les « hystoryens » « bretons » ne citent jamais les travaux de Louis Mélenec dans leurs bibliographies : ce serait donner à croire qu'ils les lisent - ce qu'ils font en grand nombre, comme me l'a dit l'un d'eux. Dans les cours de nos facultés, en effet, on joue encore à la marelle, comme dans les écoles maternelles. Les injures n'ont pas encore entièrement disparu : quel beau pays ! C'est avec ces procédés que l'on avance vers la liberté.

Les chroniques de Louis Mélenec sur Anne de Bretagne seront un jour réunies en un volume de 250 pages, **si le temps le permet.**